

fices paraissent être bien plus conformes à ce que l'on pourrait considérer comme normal.

À cet égard le programme des prix de la *Dominion Woollens and Worsteds Limited* pourrait être opposé à celui de l'industrie cotonnière. Dans le cas de la *Dominion Woollens*, les prix de vente ont été accrus sur-le-champ afin d'absorber les prix à la hausse de la matière première alors que dans le cas des cotons les fabricants ont disposé de leurs stocks à bas prix avant de relever les prix de vente de leurs produits. Ainsi, la *Dominion Woollens* s'est protégée contre tous déclinés subséquents des prix à même les prix accrus payés par les consommateurs ces derniers mois, alors que l'industrie cotonnière n'a pas pris ces bénéfices et les consommateurs ont en conséquence obtenu des prix plus bas.

M. Daniels, de la *Paton Manufacturing Company Limited*, a témoigné. Les relèvements de prix signalés par cette compagnie ont été proportionnellement moindres que ceux signalés par la *Dominion Woollens and Worsteds Limited*, et une réduction dans le rapport des recettes d'exploitation aux ventes pendant le premier trimestre de 1948 a démontré que les frais s'étaient accrus plus que les prix de vente.

Le Comité a aussi entendu M. Tremblay, d'*Ayers Limited* : il a expliqué que parce qu'une partie appréciable de la fabrication de sa compagnie avait trait au feutre de papeterie, on ne pouvait pas à bon droit comparer les chiffres de la compagnie à ceux des autres compagnies de l'industrie des lainages.

M. Gaston-H. Ledoux, président de la Fédération N.C. du Textile Inc., Granby (P.Q.), a expliqué au Comité que son union représente 50,000 ouvriers de l'industrie du textile et agit comme agent conciliateur pour quatre des cinq plus importantes compagnies du groupe du coton qui ont comparu devant le Comité. Il a fait remarquer qu'il ne considérait pas que la hausse dans les prix depuis le 15 septembre 1947 soit attribuable aux augmentations de salaires pour plus de 4 p. 100 du prix de revient et il a établi une comparaison entre cette hausse et les augmentations marquées dans les prix de vente. En parlant de la question de la pénurie de main-d'œuvre à laquelle les représentants des compagnies avaient fait allusion il l'a attribuée à divers facteurs, y compris la coutume de mettre les employés à leur retraite à 65 ans et de refuser d'embaucher ceux qui approchent les 45 ans, et le mouvement de la main-d'œuvre relativement plus marqué par suite de l'embauchage d'un grand nombre de jeunes gens et particulièrement de jeunes filles.

En ce qui concerne les problèmes du chômage volontaire, il a fait remarquer que les heures de travail avaient été réduites de 52 heures et demie à 40 heures par semaine, de sorte qu'en dépit des salaires plus élevés le salaire effectif des ouvriers était à peu près le même. Afin de compenser pour le coût croissant de la vie, les employés devaient accepter du travail à temps partiel en fin de semaine, ce qui leur était plus favorable que de travailler à la filature le samedi même à temps et demi. M. Ledoux a prétendu également que les salaires dans l'industrie des textiles étaient moins élevés que dans les industries rivales, et que l'emploi y était pas conséquent moins alléchant.

M. Sam Baron, directeur et vice-président canadien de l'Union des travailleurs des textiles de l'Amérique (C.C.L.) a été entendu aussi et il a produit un exposé, dans lequel il traite du rapport entre les salaires et les augmentations de prix et montre que l'écart est beaucoup plus grand que celui que représente effectivement l'augmentation du coût de la main-d'œuvre.